Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Occitanie FFAAA,

tenue dimanche 12 octobre 2025, de 14h à 16h50

salle de réunion de la Cité des sports, 10 avenue du Général Sarrail, 11000 Carcassonne

1. Accueil et appel des représentant-e-s des clubs à partir de 13h30 en salle de réunion :

Décompte de 94 voix sur 123 exprimables : le quorum est atteint, l'assemblée générale peut débuter à 14h.

Le Secrétaire général Patrick Lanoy étant absent pour raisons personnelles, la secrétaire générale adjointe Valérie Tavernier est désignée secrétaire de séance.

Invités : Mathieu Chaveneau, membre du CD fédéral ; Gérald Fournier, président du CID LR.
Invité absent : Guillaume Floch, président du CID MP.

Une minute de silence est observée en hommage aux trois disparus de ce début octobre, successivement : René Poveda, 91 ans, club du Barcarès (66) ; Didier Boutinon, 61 ans, club de Margueritte (30) ; Michel Coulon, 71 ans, club de Ganges (34).

2. Approbation du dernier CR d'AGO et AGE du 13 octobre 2024 (voir PJ)

Le CR est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

3. Rapport moral de la présidente, Béatrice Navarro :

Le respect, valeur cardinale de nos disciplines et socle de toute relation humaine

En préambule, la présidente procède à quelques rappels sur la Ligue Occitanie.
Depuis sa création officielle le 24 février 2018, soit 7 ans ½, notre grande Ligue Occitanie s'efforce de fédérer l'ensemble de ses territoires de façon respectable, soit pas moins de 13 départements s'étirant :
- de l'ouest avec les Hautes-Pyrénées jusqu'à l'est avec le Gard,
- du nord avec l'Aveyron et la Lozère jusqu'au sud avec les Pyrénées-Orientales,
ces territoires étant répartis pour 1/3 environ de licences entre Midi-Pyrénées et 2/3 Languedoc–Roussillon.
Quelques chiffres évocateurs pour tous nos clubs où toutes nos disciplines sont représentées, à savoir aïkido, aikibudo, kinomichi, Takemusu Aiki, Wanomichi et même « autre » :
- en 2017-18, l'Occitanie comptabilisait 2324 licences (1528 en LR & 796 en MP)
- en 2018-19 : 2509 licences (1689 en LR & 820 en MP), chiffre le plus haut atteint
- en 2019-20 : 2 212 licences (1 474 licences en LR & 738 en MP)
- en 2020-21 : 1290 licences (818 en LR & 402 en MP) → effondrement de -42%, sous l'effet Covid, cf la baisse fédérale de 40% environ.
- en 2021-22 : 1883 licences (724 en LR & 459 en MP)
- en 2022-23 : 2179 licences
- en 2023-24 : 2197 licences
- en 2024-25 : 2077 licences
- Au 12 octobre 2025, reprise de la saison, sur 89 clubs : 754 licences réglées.

La fonction de présidente, élue bénévole au sein d'un comité directeur et représentante de

la Fédération est devenue au fil des olympiades un véritable travail qui a énormément évolué et s'est considérablement alourdi, entre les multiples tâches cumulées : tâches organisationnelles diverses, fonctions purement administratives, de représentation, présence aux réunions et AG à tous niveaux de la FFAAA, gestion des stages, très grand nombre de sollicitations sur tous sujets par mail, par texto ou par téléphone, relation étroite et constante avec le DFR, y compris le soir et le weekend : cette fonction d'élue bénévole n'est pas juste un titre mais est assumée en pleine responsabilité. C'est pourquoi il convient de respecter un ou une présidente de Ligue en exercice.
Il convient tout autant de rendre hommage et de respecter pour leur dévouement les membres du Comité directeur, fortement sollicités sur leur temps personnel et œuvrant parfois dans l'ombre, mais sans lesquels rien ne serait possible pour faire fonctionner notre association.
Il en va de même l'ensemble des élus bénévoles de nos associations, en particulier les présidents et présidentes de clubs dont le travail et l'engagement méritent le même respect dans le maillage de nos territoires.
Notre respect va évidemment aux enseignant-e-s des clubs qui en sont l'âme, pour toutes nos disciplines, et aussi au DFR et aux technicien-ne-s de notre CTR, impliqués, diplômés, formés régulièrement, toujours disponibles et sollicités pour former à leur tour et faire progresser avec bienveillance et compétence : leur l'implication est essentielle pour notre pratique et ce sont les piliers de notre Ligue.
De même la gestion d'une Ligue relève d'un travail d'équipe concerté où chacun-e est à son poste, et où chaque membre de nos associations connait et respecte le cadre institutionnel donné par l'appartenance à une fédération commune, au-delà de nos différences.
Enfin, nos jeunes qui montent en puissance sont aussi respectables que nos anciens qui leur ont ouvert la voie : la transmission est en cours et nous devons compter à la fois sur la tradition et sur la modernité pour nous adapter aux enjeux toujours renouvelés de nos sociétés schizophrènes, à la fois en perte et en quête de valeurs fondatrices, qui passent par le respect de soi et d'autrui.
Toutes nos disciplines, aïkido, aikibudo, kinomichi, Takemusu aiki et Wanomichi, cultivent et déclinent ensemble cet étrange art de la paix qui passe par les vertus martiales.
Laisser passer ou entrer au coeur de la cible : restons vigilants sur la notion de respect !
D'aucuns feraient bien de s'en souvenir.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des clubs présents et représentés.

4. **Point financier par le trésorier, Jean-Louis Marty : bilan 2024-25 et prévisionnel 2025-26** (voir les bilans, compte d'exploitation en annexes)

a. bilan 2024-25 Notre trésorier commente le bilan, selon lui à l'image de l'abondante activité de la Ligue.
Les charges restent stables en comparaison de celles de la saison précédente et conformes au prévisionnel qui avait été proposé. Covoiturage, train, part des charges dédiées à la formation supportée au CID LR et visio-conférences.
Importante progression des produits (même si les subventions projets ANS ont diminué d'environ 500€ : + 43,48%
Subventions fédérales (automatiques) : Ristournes sur licences : 7571€ (+ 2682€ par rapport à la saison dernière).
Les stages : 7500€ saison 2024/2025 : plus de pratiquants qui viennent et aussi plus de gratuités ou de réductions en stage, dont enseignants invités, membres du CTR et du Pôle Espoir.

Ecole Des Cadres : idem à la saison précédente
PPG et passage de grade : id
BF : plus que la session précédente.
Les subventions d'exploitations ont augmenté : 4890€ n-1 à 7884€. Jean-Louis MARTY : ne comprend pas cette différence (augmentation).
Patrick Aubert s'étonnant de la différence des frais d'URSSAF, JL Marty explique qu'il y a moins de prestations rémunérées via URSSAF (sur factures)
L'exercice se termine pour la 1e fois depuis la création de la Ligue sur un excédent, fragile.
BILAN COMPTABLE : QUITUS est donné au trésorier à l'unanimité des clubs présents et représentés.

b. <u>prévisionnel 2025-26</u>
Concernant le budget prévisionnel : Jean-Louis Marty reste toujours circonspect, même s'il doit établir un prévisionnel pour se donner des directions. Cela dépend de paramètres extérieurs et de variables non maitrisables à l'avance.
Equilibre pour cette année à 20700€ : reprise des mêmes chiffres (déplacements en augmentation).

Proposition des TARIFS 2025-26:
tarif stage Ligue de 3h : 25€ ; tarif réduit 20€ (moins de 25 ans et à partir du 2e membre d'une famille)
- EDC : 3h : 15€ / 6h : 25€ ; un enseignant par club invité accompagné d'un ou plusieurs élèves
- PPG 1er/2e Dan : suggestion 15 ou 20€ pour 3h ; à la discrétion des CID ; un enseignant par club invité accompagné d'un ou plusieurs élèves.
- PPG 3/4e Dan, 4h : 30 €, 2 sessions prévues.
- Senkô : 2h, 10€, avec gestion du club hôte (40% club / 60% animateur du CTR)
- tarif stage CID : à la discrétion des CID ; stage des Arts Aiki à préciser.
NB : les membres du CTR et du Pôle Espoir, ainsi que les médecins de Ligue sont invités sur tous les événements au calendrier Ligue, hors stages fédéraux.

Jean-Louis commente le tableau inclus ci-dessous.

LIGUE OC FFAAA
3 All des hauts de Grazailles

11000 CARCASSONNE

Edition du 21/09/2025

1/1

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Budget prévisionnel

Tenue de compte: EUR

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Comptes	Débit	Crédit
Variation des stocks de marchandises (603700)	60	
Achats d'études et prestations de services (604000)	200	
Fournitures d'entretien et de petit équipement (606300)	50	
Fournitures administratives (606400)	300	
Autres matières et fournitures (606800)	400	
Achats de marchandises (607000)	400	
Locations immobilières (613200)	450	
Personnel extérieur à l'association (621000)	400	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (622000)	2 500	
Publicité, publications, relations publiques (623000)	100	
Voyages et déplacements (625100)	8 400	
Transports bus (625101)	4 000	
Missions (625600)	600	
Réceptions (625700)	1 500	
Frais postaux (626100)	8	
Abnmt telecom (626200)	932	
Salaires, appointements (641100)	100	
Cotisations à l'URSSAF (645100)	100	
Bourses accordées aux usagers (657100)	200	
Prestations de services (706000)		11 000
Ventes de marchandises (707000)		900
Subvention d;exploitation (740000)		5 000
Subvention projets (740001)		3 500
Autres produits financiers (768000)		300
TOTAUX	**20 700**	**20 700**

Administrateur - Code client: 11793

GdsCompta 8.5.14

<u>Budget Pôle Espoir 2000€</u> : non inclus car pour ce faire il faudrait un projet chiffré derrière l'enveloppe allouée théoriquement.
Gérald Garzonio et Patrick Aubert estiment qu'il y a un budget pour le CTR et dès lors que le

Pôle Espoir a été constitué ils considèrent qu'il faudrait lui en octroyer un également, monté par le CD. Axel Dauriac pense que cela relève de la Ligue de faire des propositions.
Jean-Louis Marty confirme que sans projet financièrement détaillé, il ne peut y avoir de budget alloué à l'aveugle. Il suffit de le monter même sommairement et de demander conseil pour ce faire.
Béatrice rappelle le contexte du montage du Pôle Espoir, confié à Gérald Garzonio : a été validée en AGO 2024 la gratuité pour les stages du calendrier de Ligue (hors stage fédéraux) à tous les jeunes de ce Pôle, comme à leurs aînés du CTR. Or suite à la dissolution du CTNJ par le nouveau président fédéral, si l'on se réfère à d'autres Pôles d'autres Ligues, on constate une disparité dans les approches, puisque la formation prévue par le CTNJ des référents n'a pas eu lieu : ailleurs des jeunes payent une cotisation pour s'inscrire au Pôle, ainsi que leur participation aux stages de leur ligue, ou pas. Cette année Béatrice a proposé un volant financier de 2000€, mais il faudra élaborer, conformément au rappel de fonctionnement du trésorier, un projet écrit proposé par le référent et les jeunes eux-mêmes, d'après des idées d'actions à mener qu'il suffit de chiffrer ; on demande en effet au Pôle Espoir d'accéder à plus de prises de décision, de gestion de projets et d'autonomie, ce qui est clairement prévu dans le référentiel élaboré par le CTNJ, non diffusé au niveau national, puisque ses rédacteurs n'ont pas été maintenus par la nouvelle gouvernance, mais dont Gérald a eu connaissance pour sa nomination.
Gérald Garzonio se demande comment monter un projet avec tant de différents secteurs.
Cyrille Dejean demande pourquoi on ne demande pas une subvention ANS : Béatrice répond que ce sera un point de l'ANS 2026, mais avec projet du Pôle Espoir fourni à l'appui.
Patrick Aubert considère que c'est au CODIR de donner la stratégie.
Gérald Fournier précise au nom du CODIR du CID LR que l'on est favorable à l'octroi d'une somme d'argent mais tout comme la Ligue, autour d'un projet.
Gérald Garzonio estime que l'on ne donne pas les moyens pour faire la promotion du Pôle Espoir.
Valérie Tavernier rappelle qu'on ne peut pas donner l'argent sans but précis, s'agissant de l'argent des adhérents des clubs. Le CODIR a une considération comptable et n'a pas à faire les propositions de projets qui seront menés par le Pôle Espoir. Ce serait de l'ingérence que d'imposer des projets.
Pierre Marcon DFR comprend Gérald Garzonio et Patrick Aubert dans leur démarche (leur dévouement, leur investissement sans faille) et nous dit qu'il a besoin des CID tout autant de la Ligue. Il dit qu'il est ravi des nouveaux arrivés au sein du CTR, se bat pour le CTR qu'il trouve efficace.
D'autre part, pour favoriser la relation de proximité nécessaire pour les jeunes des territoires de MP et puiser dans ce vivier forcément existant au sein des clubs, il est souhaitable de créer un second Pôle Espoir par exemple avec une antenne vers Toulouse sous la responsabilité de Khalid Lamine, membre du CTR, et enseignant de longue date dans des sections jeunes : c'est encore ce que prévoyait le référentiel du CTNJ pour une grande région avec la création de plusieurs Pôles.
Khalid Lamine souhaite travailler en harmonie avec Gérald Garzonio. La diffusion d'une demande de création d'une antenne Midi Pyrénées devra se faire via les clubs de Midi-Pyrénées.
Axel Dauriac souhaite être sur les deux Pôles mais indique ne pas savoir à quoi cela sert : Béatrice lui rappelle qu'il a signé une lettre d'engagement détaillant les objectifs concrets d'un Pôle Espoir. **cf doc en PJ.**
<u>Le calendrier proposé par le Pôle Espoir a bien sûr été accepté :</u>

- dimanche 28/09 Senkô à Montpellier + réunion à Sète
- dimanche 26/10 réunion à Sète 10h-13h.
- dimanche 21/12 réunion à Sète 10h-13h.
- dimanche 18/01 Intervention lors du stage de ligue + EDC.
- dimanche 22/03 Intervention lors du stage du cœur.
- dimanche 21/06 réunion à Sète 10h-13h.

- Au départ 12 jeunes
- Aujourd'hui : 10 dont 8 du Languedoc-Roussillon et 2 de Midi-Pyrénées

5. Point technique et formation : le DFR Pierre Marcon et les membres du CD/CTR :

Le DFR exprime sa satisfaction sur le Bilan 2024-25.

Succès du BF avec 11 candidats admis et des passages de grades 1er/2e Dan avec 20 candidats admis sur 21.

Les stages nationaux adultes ou jeunes ont été maintenus malgré les modifications apportées par la nouvelle gouvernance: formation à la gestion des conflits et stage de Ligue avec Michel Erb, stage national jeunes avec Fabrice De Ré maintenu avec prise en charge par les Ligues Réunion et Occitanie de Stéphane Ethève.

Prévisionnel 2025-2026.

Mise à jour nécessaire au fil des confirmations des disponibilités des différents dojos et approbation du calendrier prévisionnel de Ligue 2025-26 en PJ, dont des stages validants.

La programmation du stage jeunes de Ligue en date du 11 avril à Narbonne ou sur d'autres dojos sollicités étant impossible, la date et le lieu sont à reprogrammer : sans doute le samedi 4 avril à Narbonne.

Les lieux des stages délégués au CID MP restent à fixer : toujours en attente à ce jour, à part Tarbes le 29 mars, communiqué lors de l'AG du CID MP.

- Brevet fédéral : suite à la réception mardi 7 octobre dernier de deux circulaires fédérales (organisationnelle et tarifaire) et de la visio fédérale de 18h à 20h30 du mercredi 8 octobre pour nous informer « Les conditions d'organisation de la formation au Brevet Fédéral de cette saison ont fait l'objet de certains ajustements », nous avons appris que la Fédération se désengage financièrement de l'organisation et de l'examen des BF à compter de cette saison 2025-26, pourtant entamée et alors que les appels à inscription sont toujours en cours jusqu'au 15 octobre, avec mention de 6 candidats nécessaires pour que la session 2025-26 puisse avoir lieu.

Or au vu des charges énormes que la Ligue doit prendre à sa charge (36 h de formation obligatoire à 70€ brut de l'heure, notes de frais du formateur principal et des animateurs, vacations des jurys et leurs notes de frais, prise en charge des équipements), il s'avère que 12 candidats au moins sinon davantage sont nécessaires pour l »équilibre financier ; mais 7 inscrits au 11 octobre et clôture des inscriptions 15 octobre.

La présidente de Ligue a protesté sur cette mesure brutale d'économies fédérales portant sur une compétence fédérale de formation initiale, comme l'indique le nom-

même du diplôme Brevet fédéral : cette coupe budgétaire sévère pénalise lourdement les clubs et les licenciés engagés dans la formation initiale, et les finances de Ligue déjà fragiles, alors qu'une mesure transitoire pour cette saison entamée aurait pu être proposée mais a été refusée.

Cependant en concertation d'urgence, le trésorier, la présidente et le DFR proposent une solution drastique, préconisée par le président fédéral, pour maintenir cette session en cours en faveur des candidats inscrits ou potentiellement à venir jusqu'au 15 octobre pour éviter l'annulation pure et simple : en dehors des dépenses incompressibles des rémunérations du formateur principal et des jurys, les frais seront réduits au minimum : les sessions en présentiel auront lieu les samedis au dojo du DFR à Caraman ou Escalquens (31) pour éviter les frais de déplacement et d'hébergement du DFR, seul intervenant, et en distanciel le dimanche matin pour la partie théorique ; l'examen y aura lieu de même et sera assuré par des membres du CTR de MP

Attention ce sera pour cette saison un Brevet Fédéral sur un an. L'année prochaine il faudra impérativement un minimum de 12 candidats afin de parvenir à l'équilibre financier, ou le brevet fédéral sera proposé une année sur deux comme dans d'autres ligues, ou en interligues. En attente de la refonte de cette formation par la nouvelle gouvernance

Le débat et les propositions s'engagent entre les participants.

Sébastien Marty propose de lier la FFAB et FFAAA car sous même fédération, mais Mathieu Chaveneau rappelle que la CSDGE est sous responsabilité juridique de la FFAB et sous présidence de la FFAAA, avec l'autre problème les autres disciplines pour lesquelles il a fallu créer un protocole de passage de grades aligné sur l'aïkido. Tout est en attente au ministère des sports qui depuis un an n'a rien signé.

Le mécanisme de ristournes : moins d'argent donc moins de jury pour valider les grades. La FFAAA est en déficit financier chronique de 50 000€ par an. La réserve financière est aujourd'hui au plus bas ce qui fait dire au commissaire des comptes que l'on a 2 ans pour redresser la barre. La Fédération perçoit 700 000€ de licences mais en reverse bcp. L'équilibre financier doit se faire cette année car la commission demandera à ce que l'on se retourne vers les organes décentralisés (LIGUES /CID). Le BF fait partie des arbitrages d'où la décision de faire peser financièrement sur la Ligue le coût financier de cette organisation. Dernière olympiade avec 2 fédérations : FFAAA et FFAB., car en 2028 il faudra qu'il y ait fusion.

Valérie Tavernier relève donc que la gouvernance actuelle de la FFAAA met en place (décentralisation des dépenses et décharges financières sur les Ligues et CID) ce que le commissaire au compte pense ce qui pourrait être fait dans deux ans et ainsi devance ce qui n'a pas encore été demandé, et ce faisant on affaiblit les Ligues et les CID.

Pour Gérald Garzonio on diminue certains frais pour augmenter les frais de ceux qui devront se déplacer pour aller en MP, et Béatrice rappelle que jusqu'alors les candidats de MP se déplaçaient en LR à Lézignan.

Gérald Garzonio demande si les inscrits peuvent renoncer cette année en raison de la nouvelle donne et de la délocalisation en Midi-Pyrénées : bien sûr.

Béatrice Navarro rappelle qu'à partir de 2026 les modalités seront différentes.
Le CID MP aidera ses candidats ; pour le CID LR Gérald Fournier aidera aussi à condition que ce soit équilibré.
Florent Arguel propose que les EDC deviennent le fonds du BF, et Gérald Garzonio suggère que si la formation est déficitaire, on trouve un poste pour prendre le relais : Béatrice Navarro répond que pour cette saison la Ligue essaie de maintenir cette formation selon les modalités ci-dessus ou elle devra être annulée car déficit non prévu.
Passage au vote pour la saison 2025-2026 :
Pour l'annulation du Brevet Fédéral : 7 Abstention : 6
Pour le maintien du Brevet Fédéral selon les modalités proposées par la présidente, le trésorier et le DFR : vote à la majorité des clubs présents ou représentés.

Stages Senkô : Responsable PM Couly –
280 participants depuis leur création, a également permis de moduler des interventions parfois hors week-end, le soir ou en semaine, au gré des clubs hôtes.
6 stages Senkô en 2024-25 / 9 prévus en 2025-26.
Peu ont vraiment été motivés par la validation de stages (même si pour les passages de grades, Béatrice confirme des Senkô pris en compte) , donc c'est plutôt la proximité qui a donné l'envie à la plupart d'y participer. Dany Socirat confirme le succès du stage Senkô qu'elle a animé. Un nouveau club se crée et il est possible que le prochain Senkô ait lieu dans ce club d'Hervé Touzanne, nouveau BF.

Préparations aux grades
Pour les 1er et 2e Dan délégation organisationnelle aux CID, avec nouvelle formule de 4 PPG (au lieu de 2) sur ½ journée et un seul intervenant. Mais Pierre Marcon espère que les membres du CTR participeront.
Pour les PPG 3e/4e dan organisé par la Ligue : 2 PPG centrées de 4 h, pour mieux répondre aux attentes des candidats de l'ensemble des territoires et s'aligner sur les pratiques tarifaires /organisationnelles d'autre ligues.

Groupes de travail du CTR
- Jeunes : Patrick Aubert, Michaela Fernandez ; Gérald Garzonio, Khalid Lamine. Béatrice y suggère la participation de jeunes du Pôle.
- EDC : Florent Arguel, Jean-Jacques Cheymol, Cyril Dejean, Olivier Devaux, Gérald Garzonio, Audrey Goaper, Khalid Lamine, Thierry Sannino, Dany et Serge Socirat, Jean-Pierre Vinsous.

Le Calendrier prévisionnel 2026-27 sera élaboré à partir de janvier 2026 (même s'il ne peut être de fait calé sur le calendrier fédéral) pour avoir un juin un calendrier prévisionnel modifiable ensuite en fonction des stages fédéraux et autres impératifs.

Ecole Des Cadres nouvelle version : cinq sessions dont deux légères de 3h, et trois de: 5h30 soit un total 22 heures, sur tout le territoire afin de ne pas se focaliser sur ceux

qui inscrits au Brevet Fédéral. Pas de session a priori pour apprentissage spécifique de l'enseignement jeunes (mais voir avec la commission jeunes et les directives fédérales).
Florence Galtier approuve cette nouvelle organisation.
Pierre Marcon incite les enseignants à participer et à faire participer leurs élèves aux Ecole Des Cadres, il souhaite les développer pour que cela concerne davantage de personnes. Bilan mitigé à ce jour : les écoles des cadres ne sont pas validantes (par décision fédérale).

Rappel des missions du CTR et du DFR selon son règlement intérieur les statuts de Ligue en PJ; relations dans l'organisation territoriale ente la Ligue et ses CID LR & MP.
* Pour rappel, Statuts types de CID de la FFAAA - cf ARTICLE 2 : [...] .

- pour MP : départements suivants : Aveyron (12), Ariège (09), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Hautes-Pyrénées (65), Tarn (81), Tarn et Garonne (82) les personnes physiques et morales membres de la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES,
-de représenter la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES dans son ressort territorial,
-d'y promouvoir l'AIKIDO, l'AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES dans le cadre des pouvoirs que la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES lui délègue selon les modalités prévues par les Statuts Fédéraux et le Règlement Intérieur Fédéral.
- d'assurer la promotion de l'éducation des membres des associations adhérentes, en s'interdisant toute discrimination.
- de veiller au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte d'éthique et de déontologie de l'Aïkido.
Le COMITE INTER DEPARTEMENTAL MIDI-PYRENEES de la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES adhère sans réserve aux Statuts et Règlement Intérieur de la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES et se conforme aux décisions du Comité Directeur Fédéral et de l'Assemblée Générale Fédérale. A défaut, elle perd le droit de représenter la FFAAA.
La politique du COMITE INTER DEPARTEMENTAL MIDI-PYRENEES ne peut être en opposition avec celle de la Ligue Occitanie ou de la Fédération.
ARTICLE 21 Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du Comité Directeur du COMITE INTER DEPARTEMENTAL MIDI-PYRENEES ou par la moitié des membres représentant la moitié des voix à l'Assemblée Générale.
Toute proposition de modification devra avoir reçu préalablement l'accord du Comité de Direction de la FEDERATION FRANCAISE d'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES, ou de l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE D'AIKIDO, AIKI-BUDO ET AFFINITAIRES avant d'être présentée à l'Assemblée Générale du COMITE INTER DEPARTEMENTAL MIDIPYRENEES.

.....

Le Président fédéral a écrit dans sa lettre de recadrage du 25 septembre 2025:

"En l'état actuel, les CID ne se voient donc confier aucune délégation de mission contrairement aux ligues. Les missions techniques d'organisation des stages dits validants, de la formation, de la mise en place du brevet fédéral et de l'organisation des examens de 1er et 2ème Dan sont en délégation aux ligues par la fédération. Un Délégué Fédéral Régional est nommé en ce sens. Il constitue un Collège Technique Régional, en respectant les équilibres territoriaux, pour assurer la mise en œuvre des décisions et orientations du Collège Technique National."

6. Point autres disciplines : Aikibudo, Kinomichi, Takemusu Aiki, Wanomichi par leurs représentant-e-s.

- **Rapport activité AIKIBUDO : transmis par Guillaume Girard**

Les effectifs n'ont pas beaucoup bougé depuis l'an dernier et le nombre de clubs reste stable avec 7 clubs.
Il est à noter que la saison passée une session de Brevets Fédéraux a été organisée en OCCITANIE conjointement avec la région PACA : 12 candidats ont été reçus, ce qui renforce les perspectives d'avenir et la pérennité des clubs.
Un passage de grades a été également organisé en Juin à Saint-Girons:
1er dan: 3 / 2ème dan: 1 , et tous les candidats ont réussi leur passage.
Conclusion: globalement il reste toujours difficile d'être attractifs pour les arts martiaux traditionnels Japonais, mais bien souvent l'intérêt suscité est réel: peu de turnover. La concurrence due à l'offre accrue de disciplines martiales et/ou à composante compétitive / sportive est rude.

- **Rapport activité KINOMICHI : transmis par Hubert THOMAS, relayé par Astride Kimpflen**

Compte-rendu de l'année écoulée Saison 24 25 pour les deux clubs Alès - Cassagnoles
Licences :
La voie du Ki : 53 licenciés Président Jean Claude Dumas 3e Dan
International Kishin Ryu Aikido Association à vocation d'actions internationales : 58 licenciés Président Hubert Thomas 8e Dan
Activités :
stages nationaux de Kinomichi, 1 pour le CID LR et 1 national à Cestas,
stages internationaux notamment Italie, Espagne, Allemagne, Japon
Valorisation de la discipline, de la Ligue et de la Fédération par :
- 3 démonstrations au Japon par Hubert Thomas 8e Dan Hanshi Aikido / Kinomichi,
- une nomination du titre de So-Shihan par la Dai Nippon Butoku Kai au Japon
- une remise, par le gouverneur de la préfecture de Kyoto, le président Tesshin Hamada président du Hombu des Maîtres japonais du board, d'un prix d'excellence dans le Budo devant le cousin de l'empereur Akihito, son Altesse la Princesse Akiko de Mikasa et le maire de Kyoto.

Administratif :
Enseignants
Hubert Thomas 8e Dan DESJEPS Aikido et DA Kinomichi
Jean Pierre Hovesepian 4e Dan BF
Henri Bernard 3e Dan BF
Objectifs 2025/2026 :
La position du Kinomichi est de participer à la vie de la Ligue Occitanie notamment aux stages.
Astride déplore que la politique actuelle ne soit pas favorable à l'expression sportive et culturelle mais elle relève que sa discipline lui permet de rester optimiste. Elle considère qu'il faut associer nos forces FFAAA et FFAB

- **Rapport activité TAKEMUSU AIKI : transmis par Alexis SAMATAN (secrétaire général) pour le Groupe Takemusu Aïki France**

Licences : Après une augmentation du nombre de pratiquants de 20% entre 2022-2023 et 2023-2024, la saison 2024-2025 voit les effectifs des dojos légèrement en baisse pour une année où les JO Français ont détourné bon nombre de nouveaux pratiquants vers le judo, le tennis de table, la natation etc. .

Activités :
Deux stages internationaux Takemusu Aiki animé par Takeji Tomita 8ème Dan Shihan :
- Stage de Week End du 26 et 27 octobre à St Jean de Védas (40 participants)
- Stage d'été du 4 au 8 juillet Montpellier et à Sète (plus de 50 participants venant de Suède, Pays-Bas, Finlande, Italie, Portugal, Bulgarie, & France.
Le Dojo Takemusu Aiki Montpellier a représenté la discipline en animant la partie Takemusu Aiki lors :
- Du stage fédéral Interdisciplines « United Spirit of Aiki » le 6 avril 2025 à Cestas
- Du stage « Arts Aiki organisé à Narbonne le 24 mai 2025
Nos Dojos d'Occitanie ont représenté la France lors :
- du stage International « Takemusu Aiki » animé par Takeji Tomita en Finlande les 16-17 et 18 mai 2025.
A noter 2 rencontres inter dojos :
- Sur Sète avec les 8 dojos Takemusu Aiki d'Occitanie
- Sur Montpellier entre le Dojo Takemusu Aiki de Montpellier et le Dojo « Shido Aiki Ryu » de Marc Senzier.

Passages de grades[1] :

Grade	Nombre 2023-2024	Nombre 2024-2025
1er Dan	3	5
2ème Dan		2
3ème Dan	2	2
4ème Dan	1	2
5ème Dan	3	
6ème Dan	2	
8ème Dan	1	

Dojos	Nbr de candidats
Montpellier	7
Carcassonne	3
Seix	1

[1] *Il est à noter que les examens de 5ème et 6ème Dan ont toujours été d'actualité au sein de la Takemusu Aiki Tomita Academy Europe (épreuve écrite, orale et passage technique).*

Administratif : Le Takemusu Aiki au sein du groupe WTA (Wanomichi Takemusu Aiki) : La composition du bureau de l'association, ainsi que celle de la Sous-Commission Spéciale des Dan et Grades Equivalents du Wanomichi Takemusu Aiki reste identique, telle que notifiée à la FFAAA.

Objectifs 2025/2026 :
Les objectifs et priorités 2025/2026 reprennent cette logique déjà impulsée en 2024/2025 : Création de nouveaux dojos (qui passe par une formation de qualité de nos instructeurs) & communication accrue autour de nos disciplines avec un renforcement de la forma on de nos enseignants et d'échanges au sein de nos dojos et de dojos de la FFAAA. Con nuer à s'inscrire dans le fonctionnement de la Fédération, tout en restant attaché au respect de nos spécificités et grâce à une transmission sans faille.

- **<u>Rapport activité WANOMICHI IWAMA AIKI</u> : transmis par Daniel TOUTAIN**

Licences : La saison 2024/2025 s'est soldée avec un total de 131 licences Wanomichi Iwama Aiki, pour les deux clubs : Wanomichi Kaï et Wanomichi Serralongue.

Activités : Des échanges entre disciplines sont maintenant réguliers en Occitanie avec les stages interdisciplines qui remportent un vif succès et permettent de créer des liens entre tous les acteurs de la Fédération. Cette année encore le stage interdisciplines a connu un vif succès.

Un stage intensif de formation BF organisé à Serralongue a permis d'instruire 5 nouveaux candidats qui ont tous été reçus à l'examen en Mai. La formation BF sur une semaine intensive est une formule qui semble convenir à toutes et à tous du fait qu'elle permette de se concentrer sur le stage en une seule fois et d'éviter trop de déplacements ou de week-ends ajoutés à d'autres stages qui ont déjà lieu tout au long de l'année.
Administratif : La composition des bureaux des deux clubs, Wanomichi Kaï et Wanomichi Serralongue, reste identique. De même que le maintien des instructeurs en place.
Bilan : Le développement de notre discipline dépendra de la création de nouveaux Dojos et cela passe effectivement par la formation de nouveaux instructeurs. Dans le groupe nous accordons beaucoup d'importance au niveau technique des enseignants. C'est l'élément majeur pouvant susciter un réel intérêt pour le Wanomichi Aiki et assurer la progression de l'ensemble des pratiquants. De même que la manière de transmettre en facilitant l'apprentissage, en particulier en ce qui concerne les débutants et débutantes, est un point sur lequel nous travaillons au niveau national. La communication est devenue aussi une priorité et toute idée innovante sera prise en compte.
Tels sont **les objectifs pour la saison 2025/2026**. Le Wanomichi Iwama Aiki réitère sa volonté de participer activement aux échanges et au développement des Arts Aiki au sein de la FFAAA dans le but d'œuvrer tous ensemble dans le développement de nos disciplines et de la fédération.

7. Point Communication

- Vincent Deschaux, Webmaster en charge du site de la ligue, mailing clubs, affiches des stages non validants, transmet aussi des infos aux réseaux sociaux divers
- Audrey Goaper en charge des réseaux sociaux, est démissionnaire pour la saison 2025-2026 car trop chargée tant professionnellement que personnellement.
- Jeff Morales : en charge des réseaux sociaux et dispositif à impulser ***Un jour, un club***, chaque club doit envoyer des photos /vidéos et un récapitulatif contenant l'adresse, le nombre d'adhérents et horaires. En 2024-25 seuls 10 clubs ont participé. Opération à renouveler et développer.
- Béatrice Navarro: en charge de la communication mail vers les clubs, info et bilan des divers stages, etc., photos de transmission à la jeunesse : 1 jeune/ 1 gradé.
  Merci à toutes et tous pour leur dévouement et leur investissement bénévole au service de leur Ligue.
  La Fédération souhaite que l'on envoie les vidéos et photos des stages : elle est en copie de tous les mails et des liens lui sont régulièrement envoyés aussi par Jeff.

8. Point médecins/ infirmiers de Ligue.

- en LR : Audrey Goaper de Sète, Raphael Tétreau et Florence Galtier de Montpellier
- en MP : Pascal Brunet.

Rappel : ces bénévoles sont invités sur tous les événements du calendrier de leur Ligue, et sont présentés aux pratiquants en début d'événement pour être clairement repérés en cas de besoin.
Il leur est demandé de se munir de leurs trousses de secours professionnelle lors de leur participations aux stages auxquels ils sont invités ; la trousse de secours de la Ligue a été complétée par ailleurs selon les indications d'Audrey lors de l'examen BF de juin.

9. Point infos fédérales.

- aide-conseil en Occitanie pour la formation VAE DEJEPS : cf Gérald Garzonio

- https://aikido.com.fr/wp-content/uploads/2025/09/Aikiclub-septembre-2025.pdf
dont respect de l'éthique fédérale et saisie de la commission disciplinaire à l'encontre de Pascal Menut pour ses commentaires inappropriés tenus à haute voix face à la table d'accueil lors des passages de grades Dan de juin à Carcassonne, et qui avaient suscité l'indignation de témoins .
cf conclusion du rapport d'audition, en date du 9 septembre, menée par Gérard Frémont et J-Philipe Larmier (membres du CD fédéral et non de la Commission ad hoc) : « Il résulte de ce qui précède que les faits reprochés à M. Pascal Menut s'analysent comme une conversation privée, intervenue en dehors de l'enceinte des examens. Toutefois, la portée potentiellement préjudiciable des propos tenus impose de rappeler à l'intéressé la nécessité de faire preuve de retenue dans l'expression de ses opinions, y compris dans un cadre informel, dès lors que celles-ci sont susceptibles d'être entendues par des tiers et d'affecter la discipline. »
- **Appel à candidature référent jeune de Ligue** : voir fiche de poste en annexe.
Khalid Lamine, membre du CTR, se porte candidat.

10. Questions diverses et parole aux clubs.

- Le formulaire actualisé de demande de passeports a été renvoyé aux clubs.
- Proposition de tenir la prochaine AGO en visio : les clubs à l'unanimité préfèrent l'AGO en présentiel, et ont fortement apprécié le buffet déjeunatoire offert par leur ligue au Club house de la Cité de sports, ce qui a renforcé la convivialité.
- Les diplômes Dan et BF n'ayant pu être remis-en raison en raison de l'attente prolongée du PV de la CSDGE, ils seront remis lors des prochains stages de Ligue à Cugnaux (MP) et à Sète (LR).

Tous les sujets à l'ODJ ayant été traités, la présidente remercie l'ensemble des participants et clôture l'AG à 16h50.

Fait à Saint-Hippolyte, le 1er novembre 2025

La présidente, Béatrice Navarro *La secrétaire générale adjointe, Valérie Tavernier*



